

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, le Chancelier de l'Échiquier et le secrétaire au Trésor des États-Unis m'ont transmis tous les renseignements utiles. M. Debré m'a parlé de la conférence lors de son passage ici l'autre jour, et le Chancelier de l'Échiquier et le secrétaire au Trésor ont déclaré que, sitôt les séances terminées, ils me feront part des résultats qui, nous l'espérons, seront positifs.

M. E. Nasserden (Rosthern): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre des Finances nous dira-t-il si, cette fois encore, les États-Unis parleront au nom du Canada?

M. l'Orateur: L'honorable député de Red-Deer aimerait-il poser une question supplémentaire?

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Oui, monsieur l'Orateur. Dans sa réponse au Chancelier de l'Échiquier et au secrétaire au Trésor des États-Unis, le ministre des Finances a-t-il signalé qu'il conviendrait que le Canada soit également représenté ou estime-t-il que le problème du taux d'intérêt en Amérique du Nord concerne uniquement les États-Unis?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit au député de Burnaby-Coquitlam, les principaux éléments qui influent sur le niveau international des taux d'intérêt—qui, évidemment, ont leurs répercussions au Canada—sont les taux d'intérêt en Europe et aux États-Unis. Nous avons bon espoir que ces pays vont collaborer de façon à faire baisser ces taux d'une façon générale, ce qui aurait des effets très salutaires pour le Canada.

[Français]

LA FONCTION PUBLIQUE

AU SUJET DU BONI POUR LES EMPLOYÉS BILINGUES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Le gouvernement a adopté le principe de la prime au bilinguisme et il a décidé d'accorder un boni de 7 p. 100 aux employés bilingues. Or, le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre quand le gouvernement versera cette prime aux employés bilingues, et y aura-t-il rétroactivité à ce sujet?

[Traduction]

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le but du règlement est de prévoir une compensation pour les em-

[M. Douglas.]

ployés dont les fonctions requièrent une connaissance des deux langues. Je devrai examiner la dernière partie de la question quant aux cas où ce règlement s'applique ou s'appliquera.

[Plus tard]

Je tiens à ajouter, pour la gouverne du député, qu'on m'a appris que la prime au bilinguisme, dans les cas où elle s'applique, sera rétroactive au 1^{er} octobre 1966.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'OMBUDSMAN—DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Il y a quelques semaines, le premier ministre a dit qu'avant longtemps il nous ferait part d'une décision sur la création du poste d'ombudsman. Étant donné que la majorité des provinces, à leur session actuelle, ont manifesté l'intention de créer un tel poste, le premier ministre aurait-il une déclaration à faire en ce moment?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Pas aujourd'hui, monsieur l'Orateur. J'espère faire une brève déclaration dans quelques jours. Je ne crois pas que la majorité des provinces aient décidé de nommer un ombudsman, bien que certaines l'aient fait. C'est une question très importante au point de vue des rapports entre les gouvernements provinciaux et fédéral. C'est là un des aspects du problème que nous étudions.

LE CODE DU TRAVAIL

LES DEMANDES D'AJOURNEMENT POUR LES CHEMINOTS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, hier, j'ai demandé au ministre du Travail si l'on avait disposé, aux termes de l'article relatif aux heures de travail qui figure dans le Code canadien du travail (Normes), de toutes les demandes d'ajournement, surtout en ce qui concerne les cheminots itinérants. Le ministre a dit qu'il pourrait être en mesure d'y répondre aujourd'hui.

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, j'apprends qu'on a discuté de l'affaire. Mes fonctionnaires ont eu des échanges de vues avec les compagnies de chemin de fer et avec les syndicats pour en